

RETOUR DU CORPS DE M. GRANGE

il ne fait pas de doute qu'il s'agissait de Michel Grange. Nous en avons confirmation par « l'Echo (paroissial) de St-Symphorien » qui, dans son numéro du 4^{ème} trimestre 1953, à la rubrique des cérémonies funéraires, mentionne au « 6 septembre », « Michel Grange, mort pour la France, au camp de Dachau, le 8 septembre 1944, à l'âge de 23 ans. »

Même si cette annonce comporte des erreurs sur la date et le lieu de son décès, elle confirme bien que le corps de Michel Grange a été enterré le 6 septembre 1953 à Saint-Symphorien.

La date de la mort de Michel Grange, d'après la « carte de déporté politique » « délivrée par le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre », le 25 février 1955, mentionne que « GRANGE Michel a été déporté du 28 août 1944 au 1^{er} décembre 1944. »

Rappelons que Michel Grange avait été

envoyé en déportation fin août 1944 après avoir été arrêté par les allemands en Yougoslavie, alors qu'il s'était engagé dans les maquis de Tito qui l'avaient libérés de son camp de S.T.O. d'Asling. Jugé à Trieste, il avait été condamné à la déportation. Envoyé d'abord au camp de Dachau, il fut transféré ensuite à celui de Neuengamme, dans le nord de l'Allemagne et de là, emmené avec 2 000 autres prisonniers au Block (=chantier de travail forcé) d'Aurich, près de la frontière hollandaise et de la mer du Nord, pour creuser des fossés anti-chars autour de la ville. Les déportés étaient logés en baraquements dans le petit village d'Engerhufe situé à une vingtaine de kms. Le Coq Pelaud n° 116 a raconté cette tragédie qui s'est terminée par le décès de Michel, « mort d'épuisement et de dysenterie » racontera un de ses compagnons d'infortune, Georges Berger de Tarare.

suite p. 3

GEORGES LHOPITAL PROPOS AMERS

Georges Lhopital, dans ses « Propos amers » ne supporte donc pas le manque de reconnaissance des anciens résistants dont furent victimes ceux du S.T.O. Il cite deux faits. Le premier, lors de la fête de la Victoire, le 14 juillet 1945. Il écrit : « Arriva le 14 juillet et son défilé de la Victoire, auquel les associations patriotiques étaient invitées à participer par convocation et voies d'affiches. Les S.T.O. en furent dispensés. Protestations, bien sûr, mais le défilé de la Victoire ne nous concernait pas. »

Ces appréciations sur les STO n'ont pas disparu totalement avec le temps. G. Lhopital en témoigne avec le 2^{ème} fait qu'il rapporte. « Vint, écrit-il, la commémoration du quarantenaire du retour (donc en 1985). Il fut décidé au secteur, de déposer des plaques du souvenir sur les tombes de nos camarades morts en Allemagne. Il y en avait huit pour deux cantons (= sans doute celui de St-Symphorien et de St-Laurent-de-Chamousset), dont trois morts en camp de concentration. Ayant accompagné presque toutes les cérémonies, j'avais été édifié par l'accueil des officiels et quelquefois par leurs allocutions, de même que par la présence des associations patriotiques avec drapeaux en tête. Le dernier rassemblement se déroulant avec succès dans notre commune, aurait pu

garder le même caractère de réconciliation et d'apaisement si la consigne n'était tombée, perfide : pas de drapeau français pour les déportés du travail. La veulerie et le respect humain aidant, les fanions restèrent dans leurs housses. Difficile à croire. » Quand en 2014 Georges Lhopital rappelle ces faits, il souhaite qu'en France, lors des cérémonies à venir du 8 mai, on se penche enfin sur « ses fils mal aimés ».

POINT DE VUE DE L'HISTORIEN RAPHAEL SPINA

L'historien Raphaël Spina, dans son ouvrage de 2017, « Histoire du S.T.O. » explique ce qui s'est passé en France à cette période : « Dès l'été 1945, après un accueil tout au plus correct, les anciens STO se sentent marginalisés. Quand ils suscitent plus qu'une indifférence massive, ils passent au mieux pour des perdants malchanceux, au pire pour des lâches ou des volontaires déguisés. Au contraire des PG (=Prisonniers de Guerre), ils n'ont pas combattu. Au contraire des réfractaires, ils n'ont pas désobéi. Au contraire des résistants, ils ne se sont pas dressés contre l'ennemi. En tant que victimes, ils ont moins souffert que les concentrationnaires, et moins longtemps que les PG » (p. 411).

suite p. 3

suite de FRÈRE CATHERIN (II)

bien rencontré Caradot (4) un certain soir, il y a de cela un peu plus d'un mois, mais nous n'avons pu échanger que qqes mots. J'ose espérer que la prochaine fois, je serai plus heureux. J'en suis maintenant à mon second voyage ; partis de Fürstenberg, mon « port d'attache », nous sommes allés chercher du charbon à Gleiwitz (5) et pour la deuxième fois nous le menons à Berlin. Dans le même convoi que moi (6), sur la péniche qui est devant la mienne, se trouve un autre Français, un brave type qui a été mon compagnon de voyage de Lyon à Fürstenberg, puis mon voisin pendant le stage que nous avons fait dans cette ville : lui à l'arrière de son bateau et moi à l'avant du mien nous faisons de bonnes petites causeries. Ça fait tant plaisir surtout que dans notre métier, il nous arrive d'en être privés pendant des jours entiers, et nous avons projeté de visiter Berlin ensemble demain dans la soirée.

Etant donné notre état de nomade, au point de vue religieux c'est assez variable : pour Pâques et l'Ascension, j'ai eu la chance d'être dans un port, mais bien des dimanches, le jour de la Pentecôte par exemple, je me suis trouvé en voyage et alors impossible d'assister à la messe ; ce sont ces jours-là surtout lorsque je suis obligé de suivre ma messe tout seul dans ma cabine que le souvenir de tous ceux qui nous sont unis dans le Christ, par la grande prière de l'Eglise, m'est le plus cher...»

(4) - André Caradot travaille aussi sur une péniche dont le port d'attache est Breslau sur l'Oder. Il s'y trouve avec Jean Frélon et Louis Fond. Voir le carnet de Jean Frélon dans les Coq Pelaud 128 à 133. Lors d'un croisement de leurs péniches, Catherin et Caradot ont pu se dire qqes mots.

(5) - L'Oder passe aussi à Gleiwitz, nom allemand de Glywicy, ville polonaise, puis il arrose Breslau (Wroclaw), Francfort/Oder et Stettin (Szczecin) avant de se jeter dans la mer Baltique.

(6) - La péniche de Catherin n'avait pas de moteur. Elle était poussée avec d'autres par un bateau à moteur, le remorqueur. Ainsi les péniches étaient « collées » les unes autres. Il était donc facile aux mariniers de se parler de l'une à l'autre.

suite p. 3